

M & Mme Martin Bertrand  
VK Racing  
85130 La Verrie

Le 30 Juillet 2014,

Monsieur Le Préfet,

Suite à la décision imposant une étude d'impact pour notre projet de karting situé 1 rue St Blaise à la Verrie ( 85130 ), je me permets de vous écrire ce courrier afin de demander un recours gracieux relatif à notre projet. En effet, je me permets d'apporter quelques précisions relatives quant aux nuisances qui nous sont reprochées.

Je tenais à rappeler tout d'abord que nous serons situés en bordure d'une route départementale ( axe Cholet les Herbiers ) qui génère en 2013, 10.000 véhicules jours dont 10% de poids lourds. ( chiffres du Conseil Général )

Concernant le bruit et les 8 habitations localisées à moins de 500 mètres, il a été décidé de mettre en place des merlons de terre de 2,5 mètres de hauteur autour de notre parcelle ( Voir plan ci-joint ) Cette terre nous la possédons déjà car en effet nous allons décaisser pour notre projet 4000m<sup>3</sup> de terre.

Nous avons aussi rencontrés nos futurs voisins les plus proches et avons décidé avec eux de poser des panneaux anti-bruits comme ceux fabriqués le long des autoroutes. ( Voir fiche technique panneaux anti-bruit de chez Piveteau Bois ).

De plus si cela ne suffit pas, nous avons la possibilité d'équiper nos kartings avec des silencieux. Nos kartings seront des kartings 270cm<sup>3</sup> de location à moteur thermique écologique au carburant bio-ethanol : diminution du CO<sup>2</sup> et du gaz à effet de serre. Nos karts équipés du silencieux passeront ainsi de 75 décibels à pleine puissance à 71 décibels en sachant que les mesures se prennent normalement à mi-régime ( voir fiche technique karting ). Le nombre maximum de karting à rouler simultanément sera de 13.

Concernant les nuisances olfactives, nos karts seront équipés de pots catalytiques pour compenser nos émissions de CO<sup>2</sup>.

Je vous précise par ailleurs que nos horaires concernant le karting seront en saison basse ( 1er Novembre au 31 Mars ) de 10 hrs à 12 hrs et de 14hrs à 18hrs ( fermé le mardi ) et en saison haute (1er Avril au 31 Octobre ) de 10hrs à 12 hrs et de 14 hrs à 19 hrs sauf vendredi et samedi jusqu'à 20 hrs ) et non jusqu'à 22 hrs.

Voici donc les précisions que nous pouvions apportées quant à notre futur projet de piste de karting. Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

M. Martin Bertrand.

# Écrans acoustiques

## LES CARACTÉRISTIQUES DE CE MATÉRIEL

- Essence : Pin CL4
- Quincaillerie : assemblage par vis et pointes inox A2
- Esthétisme : s'adapte aux contraintes du terrain et permet de suivre au plus près les recherches graphiques des architectes
- Légereté : faible surcharge pour les ouvrages d'art et possibilité d'implantation sur sols meubles
- Efficacité acoustique conforme aux normes en vigueur
- Mise en œuvre rapide et facile : pose simplifiée, préfabrication en modules
- Garantie :
  - 20 ans sur la partie bois
  - Certificat de qualification CTB B+ pour le bois traité
  - Mise en œuvre du parement selon DTU 41 2 NF P 65-210-1 et guide AREBOIS
- Finition : sur demande - nous consulter



Le certificat CTB B+ atteste de la non-toxicité du bois traité pour l'utilisateur, pour son environnement et atteste aussi de la conformité du processus de traitement aux normes en vigueur et donc de son efficacité.

## LES AVANTAGES DE CE MATÉRIEL

### UN MATÉRIEL RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- le bois s'intègre naturellement dans tous les environnements
- le bois est un matériau plus léger que le béton et nécessite donc des fondations moins importantes
- PIVETEAU BOIS utilise des bois certifiés PEFC issus de forêts gérées durablement

### UNE MARQUE DE QUALITÉ

- performances acoustiques testées selon les normes en vigueur et garanties
- 200 000 m<sup>2</sup> de réalisations avec les maîtres d'ouvrage les plus importants

### UNE SOLUTION PRATIQUE ET ADAPTÉE

- livraison en panneaux pré-assemblés pour une pose plus rapide
- pose rapide - moins de gêne pour les riverains et les usagers de la route
- aspect visuel et dimensions des panneaux (largeur et hauteur) adaptés à chaque projet
- produits standards disponibles pour un rapport qualité/prix optimisé

## Panneaux réfléchissants

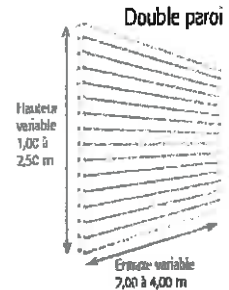
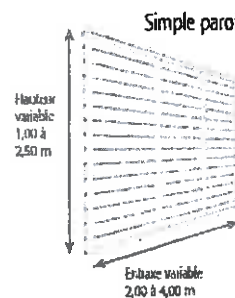
### LES CARACTÉRISTIQUES

Cloison ou double cloison en lames bouvetées classe 4, faces brutes ou rabotées, épaisseurs variables de 22 à 36 mm.



Échangeur Blagnac (31) - Conception : La Méridionale

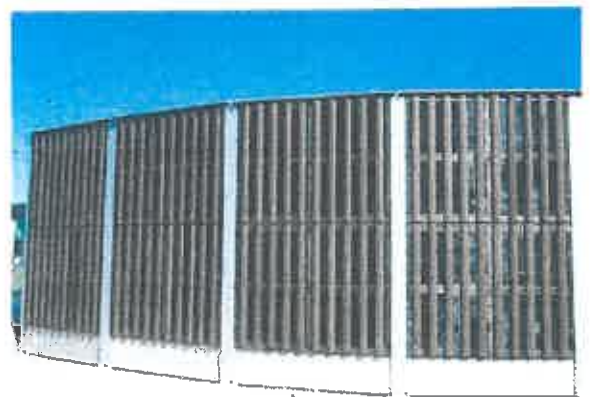
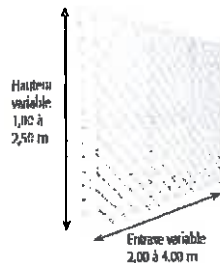
Panneaux réalisés plus économiquement et rapidement disponibles à toute heure - les panneaux PIVETEAU standard pour cloison 4 m. Ces panneaux sont personnalisés et permettent de répondre à tous les besoins.



## Panneaux absorbants

### LES CARACTÉRISTIQUES

Cloisons en lames bouvetées classe 4, faces brutes ou rabotées, épaisseur variable de 24 à 50 mm.  
 Matériau absorbant : laine minérale revêtue d'un voile noir antidéflagrant.  
 Treillis synthétiques antiprédiateurs. Lattage protecteur et décoratif en sciages rabotés trapézoïdaux, demi-ronds ou lames bombées.



Semoy-Fleury (45)

## Des performances acoustiques immédiates

### Tous efficaces et 100% solaires

#### Selon NFS 31-089 (bruit routier)

##### Performances en transmission

- Panneaux réfléchissants simple paroi, TLT  $\geq 27$  dB (A)
- Panneaux réfléchissants double paroi, TLT  $\geq 30$  dB (A)
- Panneaux absorbants, TLT  $\geq 40$  dB (A)

##### Performances en absorption

Facteur local d'absorption,  $\alpha$  (L)  $\geq 0,74$

#### Selon NF EN 1793

##### Performances en transmission

- Panneaux réfléchissants simple paroi classés B3, DLR = 27 dB (A)
- Panneaux réfléchissants double paroi classés B3, DLR = 28 dB (A)
- Panneaux absorbants classés B3, DLR = 31 dB (A)

##### Performances en absorption

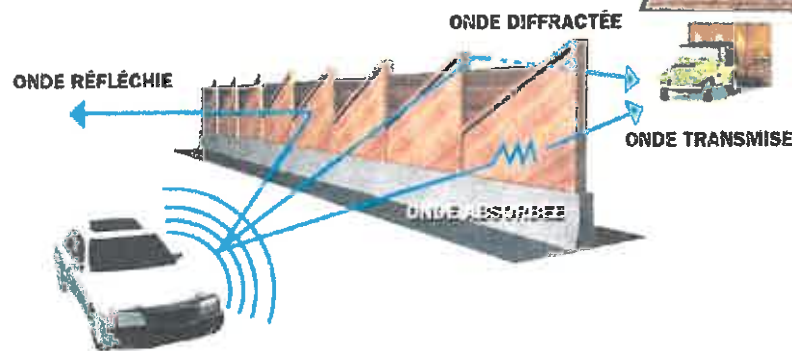
Panneaux absorbants classés A3 ou A4 (DL $\alpha$  = 12)



Les associations dont l'entreprise est adhérente sont aussi pour vous source d'information : APREA, association professionnelle des réalisateurs d'écrans acoustiques ; AREDOIS, acoustique réalisation écran bois.

## L'écran efficace

Un panneau d'écran, une dalle unique d'aluminium et ses joints à double absorption. Un écran acoustique, capable de résister à un ventisme (24h) de 100%



#### Principe général :

L'écran doit protéger la zone située derrière. Il doit être suffisamment long et haut pour réduire l'énergie de l'onde diffractée, et suffisamment lourd pour s'opposer à toute transmission. Et seulement lorsqu'il ne faut pas augmenter le niveau sonore dans la zone située en face, il peut être incliné de façon adéquate ou bien inclure des matériaux absorbants.

#### En face de l'écran :

- La réflexion : pour un récepteur situé du même côté de l'écran que la source, une part du bruit perçu provient des réflexions sur l'écran. Elles peuvent ajouter jusqu'à 3 à 4 dB (A) au niveau reçu. Pour éviter ce désagrément, on peut utiliser un matériau absorbant ou éventuellement incliner les écrans de façon à ce qu'ils renvoient les sons vers les zones non sensibles.
- L'absorption : plus un matériau est poreux (laine minérale), plus il absorbe le bruit lors d'une réflexion. Les meilleurs absorbants actuels dissipent environ 60% de l'énergie incidente. Ils peuvent diminuer les niveaux sonores jusqu'à 2 à 3 dB dans le cas de réflexions multiples.

#### Pour la zone protégée par l'écran :

La transmission est aisée si le matériau constituant l'écran est léger. Plus il est lourd, plus l'énergie transmise est faible (loi de masse). Pour un écran de 25 kg/m<sup>2</sup> au moins, le bruit transmis est négligeable. La diffraction dépend des dimensions de l'écran (hauteur et longueur). Plus l'écran est haut, plus l'onde allonge son chemin pour aller de la source au récepteur. L'efficacité de l'écran dépend directement de l'allongement de parcours de l'onde sonore.



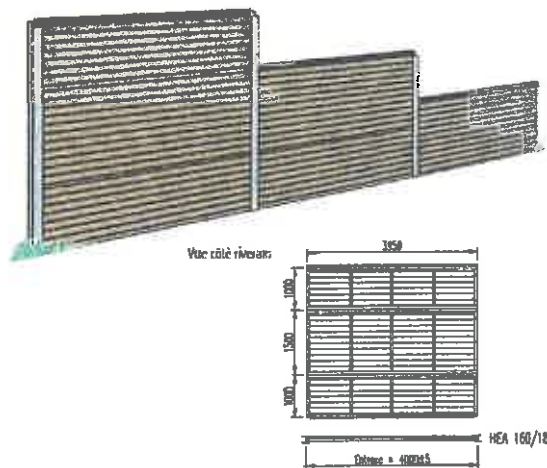
Liège - facade de Lougny - Architecture : Sobotta

# Ecrans standards

## Ecrans réfléchissants

### ► CARACTÉRISTIQUES

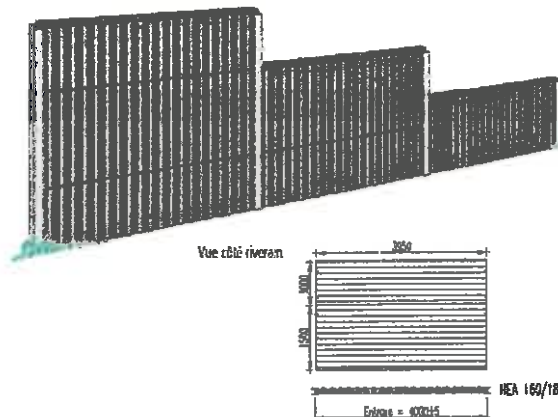
Pin massif CL4.  
 Modules de largeur 3,95 m et hauteurs 1,00 m ou 1,50 m (superposables pour atteindre la hauteur désirée par pas de 0,50 m).  
 Paroi en clins horizontaux ; cadre et raidisseurs verticaux apparents sur une face des panneaux.  
 Pose dans des poteaux métalliques type HEA entraxe 4,00 m (engin de levage obligatoire). Mise en compression dans les poteaux du joint EPDM (fourni) au moyen des vérins métalliques prémontés sur les panneaux.  
 Couvertine bois fournie, à visser en sommet de module supérieur sur le chantier.  
 Tous les modules sont équipés de 2 sangles de levage.  
 Performance acoustique : panneaux classés B3 selon EN 1793-2 (indice  $DLr = 27 \text{ dB(A)}$ ) ; gains possibles pour les riverains entre 5 et 8 dB(A) en fonction de l'implantation de l'écran et de son dimensionnement.  
 Poids d'un panneau environ 40 kg/m<sup>2</sup>.



## Ecrans absorbants

### ► CARACTÉRISTIQUES

Pin massif CL4.  
 Modules de largeur 3,95 m et hauteurs 1,00 m ou 1,50 m (superposables pour atteindre la hauteur désirée par pas de 0,50 m).  
 Paroi en clins horizontaux sur la face opposée au bruit ; lattage vertical en sciages rabotés profil lame bombée section 22 x 90 entraxe 170 mm sur la face exposée au bruit.  
 Pose dans des poteaux métalliques type HEA entraxe 4,00 m (engin de levage obligatoire). Mise en compression dans les poteaux du joint EPDM (fourni) au moyen des vérins métalliques prémontés sur les panneaux.  
 Couvertine bois fournie, à visser en sommet de module supérieur sur le chantier.  
 Tous les modules sont équipés de 2 sangles de levage.  
 Performance acoustique : panneaux classés B3 selon EN 1793-2 (indice  $DLr = 27 \text{ dB(A)}$ ) et A3 selon EN 1793-1 ; gains possibles pour les riverains entre 5 et 9 dB(A) en fonction de l'implantation de l'écran et de son dimensionnement.  
 Poids d'un panneau environ 60 kg/m<sup>2</sup>.

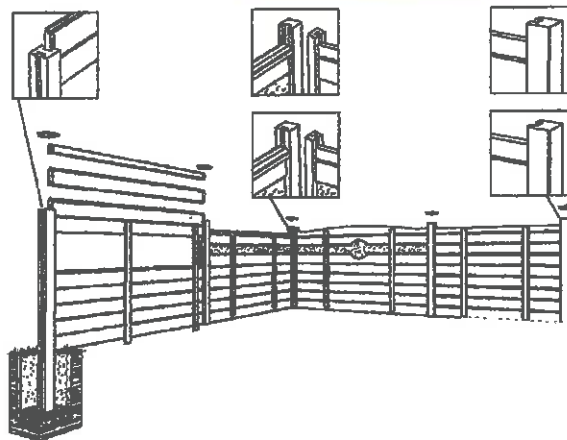


## Ecluse Berlin

Composé d'un module de 4,00 m de largeur et d'une hauteur réglable (1,00 m ou 1,50 m) en fonction de la hauteur de l'écran à installer. Ce système permet de réaliser des écrans absorbants de 1,00 m de hauteur ou des écrans réfléchissants de 1,50 m de hauteur. Ce système est particulièrement adapté pour les chantiers, pour les travaux de démolition et de travaux de génie civil.



Présentée en lames bombées, existe aussi en lames plates



# DURAPIN<sup>®</sup>, la marque de référence

Le bois extrême est une marque déposée de Durapin. Les produits Durapin sont fabriqués en France à partir de bois de provenance durable.

## Des réalisations sur-mesure



Pierre Bénite (69) - A 45 - Architecte : Sobesco



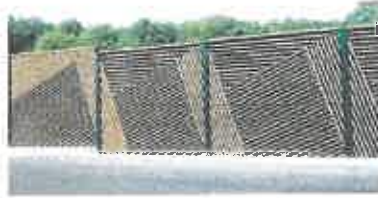
Ceyrat (63) - RN 89 - Architecte : Gaudriot EA



Montleville (14)



Longèves (85)



Ecarrey (72) - A 28 - Architecte : F. Vié



Petite Nèze - A 28 - Architecte : F. Vié



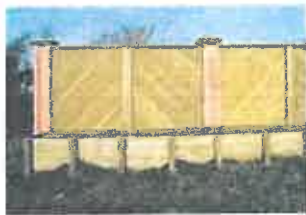
Chalons-sur-Saône (71) - A 6 - Architecte : F. Dubreuil



Stotzhelm (67) - VRV - Architecte : J. Zimmermann



Les Sables d'Orme (85)



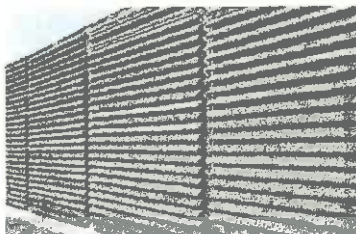
Fleuhan (62) - RD 304



Chalons (88) - Couronnement Nord-Ouest - Architecte : Loya



St Sauveur (51) - RD 4



Rocade sud de Toulouse - Erpalet (31)



ABN Lezasson (24)



Rd 709, Bergerac (24)

Couëron, le 14 Octobre 2013

**DEVIS OD/85/141013**

## **SODI GT5 - HONDA 270cc RT2**

Livrés d'origine avec :

- cadre à double longeron
- plancher plastique couvre-réservoir
- arbre diam. 30 mm équipé de 3 paliers
- jantes entièrement usinées, en alliage d'aluminium à haute résistance
- pneus longue durée
- siège baquet fixe « confort » en thermoplastique
- ✗ système d'absorption d'énergie « HEAD »
- ✗ protection type « Proline », haute résistance à l'abrasion
- pontons latéraux plastiques et peaux de ponton « design »
- capot moteur souple noir
- capot d'arbre arrière intégral
- pédalier intégralement réglable
- frein hydraulique « Sodi » avec rattrapage de jeu automatique
- moteur Honda G4 avec embrayage hydraulique et réducteur
- réservoir Sodi 11 litres avec pompe à essence à dépression
- échappement à sortie centrale
- transmission courroie avec poulie moteur, couronne arrière en 2 parties et tendeur
- transmission par chaîne possible

Nos karts sont complets, montés, en ordre de marche

**14 Karts SODI GT5 - HONDA 270cc RT2:**

**Prix unitaire spécial : 4 300 € HT**

**Contrat de location SODIKART:**

- 1<sup>ER</sup> loyer de 15 000 € HT
- 35 loyers de 109,69 € HT par kart et par mois pendant 35 mois.

**Rachat des karts : 120 € HT par kart a la fin du contrat.**

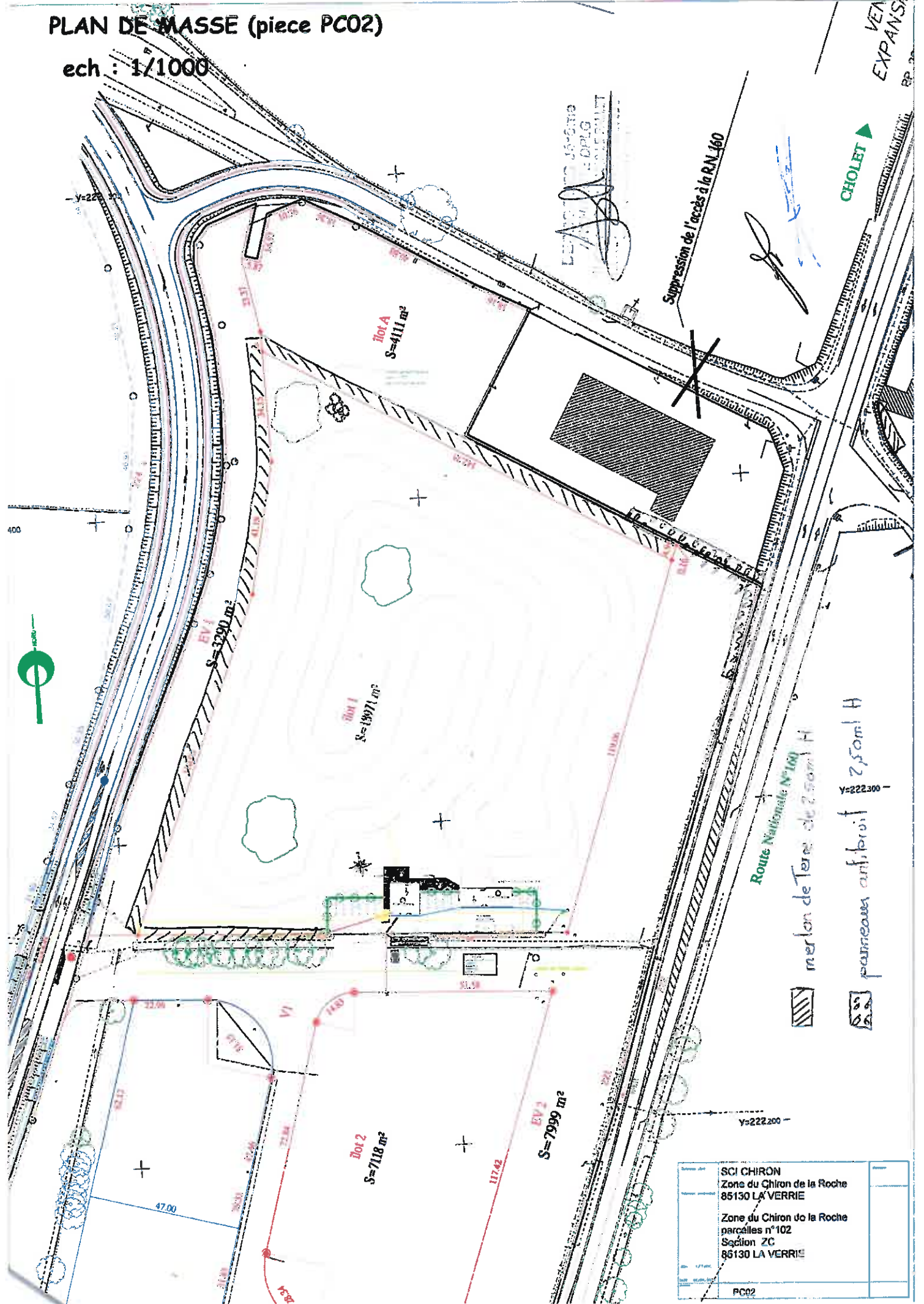
**OPTIONS (incluses par kart) :**

- Kit stickers SODI
- Système anti gaz / frein
- 3 sièges réglables
- Protection proline 15 mm
- Raidisseurs d'arbre anti translation
- Pédalier intégralement réglable



# PLAN DE MASSE (piece PC02)

ech : 1/1000



<p>SCI CHIRON          Zone du Chiron de la Roche          85130 LA VERRIE</p> <p>Zone du Chiron de la Roche          parcelles n°102          Section ZC          85130 LA VERRIE</p>	<p>PC02</p>
--	-------------



**Mars 2011**

**De : DEPARTEMENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SODIKART**

**Produits : KARTS SODI RENTAL équipés de moteurs Honda GX200, GX270, GX390**

**Objet : Mesure du Niveau sonore**

Les tests d'émissions sonores ont été réalisés en appliquant les directives de la norme Européenne PR NF EN 16230\*.

Mesures faites, comme le précise la norme, au niveau de l'oreille du pilote, en conditions statiques à 1800 t/mn

#### Résultats d'essais

SODI RENTAL HONDA GX200 : 67 dB (A)

SODI RENTAL HONDA GX270 : 70 dB (A)

SODI RENTAL HONDA GX390 : 75 dB (A)

\*Norme Européenne PR NF EN 16230 en phase de validation et non encore publiée.

Le Département Recherche et Développement

Gilles BAGNARIOL